



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIE A POUR LA REGION CORSE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD ET DE LA HAUTE CORSE

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que l'article 14 de la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale modifiant l'article 14 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, a confié au Centre de gestion Coordonnateur de Région le soin d'assurer la publicité des créations et vacances d'emploi de catégories A au niveau régional,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, dont les concours ont été décentralisés, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales de la Région Corse et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 22 au 29 Janvier 2021.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 22 au 29 Janvier 2021 qui comporte 10 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 29 Janvier 2021,

Le Président

A. OTTAVI

**BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA REGION CORSE**

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210129666 DU 29 JANVIER 2021									
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	27.01	29.01	02A210100215890 001	INGENIEUR (Direction Adjointe Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, formation, prévention)	1	A	T.C	VC	Intégration
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	27.01	29.01	02A210100215881 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL (Directeur du Développement économique)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Mutation interne Mutation externe Article 3
COLLECTIVITE DE CORSE	22.01	29.01	02A210100212857 001	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE (Service Etudes – Chef de projet)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	22.01	29.01	02A210100213212 001	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE (Service Ouvrages d'Art – Chargé d'ouvrage)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	25.01	29.01	02A210100214162 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Directeur Général des Services – Chargé de projet Animation)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	26.01	29.01	02A210100214826 001	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE HORS CLASSE DIRECTEUR (Direction de la Communication institutionnelle – Chargé de communication Corporate)	1	A	T.C	VC	Mutation interne
COLLECTIVITE DE CORSE	27.01	29.01	02A210100215776 001	ASSISTANT SOCIO – EDUCATIF ASSISTANT SOCIO – EDUCATIF DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (Direction de la Protection de l'Enfance – Travailleur social mesures éducatives renforcées – horaires décalées)	1	A	T.C	VC	Fin de contrat sur emploi permanent Article 3
MAIRIE DE BASTIA	28.01	29.01	02B210100217199 001	ATTACHE (Chargé de mission - Stratégie communication Web et intelligence territoriale)	1	A	T.C	VC	Liste d'aptitude Détachement Mutation Article 3-3-1° et 2°

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20210129666 DU 29 JANVIER 2021									
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION ET D'ECLAIRAGE PUBLIC DE HAUTE CORSE	28.01	29.01	02B210100217207 001	ATTACHE PRINCIPAL (Direction Générale des services)	1	A	T.C	VC	Détachement Mutation Emploi fonctionnel
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION ET D'ECLAIRAGE PUBLIC DE HAUTE CORSE	28.01	29.01	02B210100217213 001	DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DES SERVICES	1	A	T.C	CR	Détachement Emploi fonctionnel